



Que dire de l'année écoulée qui n'ait été déjà écrit et commenté ?

Peut-être un élément, invisible, insidieux, pernicieux, ne mérite pas d'avoir pignon sur rue : la peur.

Pas cette peur qui nous fait agir, qui nous oblige à nous dépasser en la surmontant. Non, celle plus profonde qui nous fait nous rétracter dans notre coquille, qui nous tétanise.

Alimentée par les médias hypnotiques, de notre lever à notre coucher, qui nous inquiète et nous fascine tout en même temps. Le goût du "buzz", du spectaculaire, du "tu as vu", du "je te l'avais bien dit",... Les oracles de la bouteille à moitié vide plutôt que de celle, magnifique, à moitié pleine !

La peur de dire, de prendre position, de ne pas suivre le même chemin, de la différence, de la contagion, de l'autre, de "celui que je ne connais pas et qui va prendre ma place".

Celle qui conduit, pas à pas, à la violence. Violence des propos dans un premier temps puis des actes dans un second. Violence d'autant plus forte que les mots manquent, tant en nombre qu'en sens. Principe des vases communicants : plus le vocabulaire s'appauvrit, plus la violence s'accroît. Et, avec elle, toutes les résurgences de paroles et d'actes nauséabonds et infertiles.

Comment petit à petit faire reculer "la bête" ?

Réapprendre à parler, à utiliser les mots, à comprendre leur sens au-delà de leur apparence, à s'écouter et à s'accepter. Nos différences, loin de nous nuire, ne seraient-elles pas source de richesse, matière vivante qu'il nous faut apprivoiser et respecter ?

L'éducation nous permet de transmettre et de partager toutes ces attentions au monde qui nous environne.

Vulnérable certes, mais tout comme le sont ses destinataires, enfants et adultes.

Peut-être nous appartient-il, milieu associatif, de rendre cette éducation forte afin de mieux combattre cette "bête" féroce et souvent virtuelle.

L'humanisme n'a pas de coût. Il est à la portée de tous, à chaque instant. Il n'a pas besoin de loi pour être appliqué. Il rend digne, celui qui le reçoit comme celui qui le pratique.

Au sein de ce milieu associatif, il est des gens qui ne comptent pas leurs heures - d'ailleurs, ils ne portent pas de montres - qui donnent des coups, heureusement que de mains, qui balayent chaque jour les grains de sable qui font crisser les engrenages.

Je vous parle de gens que les moins de vingt ans... ont du mal à connaître, les sans-temps !

Leur générosité discrète donne toute sa brillance au mot possible !

Un grand merci à eux.

*"Refuser les yeux ouverts ce que d'autres acceptent les yeux fermés" - René CHAR*



## **ACCUEIL - CONSEIL - ORIENTATION**

Le nombre de dossiers ouverts est resté stable : 25 en 2014 ; 27 en 2015. Ces rencontres concernent 38 enfants annoncés, le nombre d'enfants concernés étant plus important car certaines familles ne parlent que d'un enfant.

C'est la mère qui vient le plus souvent exposer la situation familiale (52%) mais le nombre de pères intervenants est en progression (30%). Les grands-parents sont toujours très actifs (11%).

Les enfants principalement concernés appartiennent à la tranche d'âge 11 à 15 ans suivie par les 7 à 10 ans. Le nombre des 16 à 18 ans est en augmentation et révèle des situations parfois très préoccupantes.

Les motifs de saisine varient peu d'une année à l'autre. Ils sont d'ordre familial et sont sensiblement en aussi grand nombre dans les familles traditionnelles que dans les familles monoparentales ou reconstituées.

## **DOCUMENTATION**

Notre fonds documentaire mis à la disposition du public se compose d'environ 600 ouvrages et documents pédagogiques et de plus de 300 outils tels CD, DVD, vidéos, expositions, affiches et jeux (coopératifs pour la plupart).

Si la première catégorie, très utilisée jusqu'en 2004, a subi une érosion quasi- constante depuis cette date, les prêts d'"outils" ne cessent d'augmenter, passant de 89 en 2011 à 234 en 2015.

Parallèlement, le nombre de connections sur notre site Internet continue de progresser (plus 15% en 2015).

Il s'agit bien là de la confirmation d'un phénomène général que nous ne pouvons pas maîtriser : l'expansion inexorable des technologies numériques qui nous oblige, de gré ou de force, à adapter notre stratégie de communication.

## **INFORMATION - COMMUNICATION**

L'information du public au sujet de tout ce qui concerne l'application ou la non-application des droits de l'enfant tels qu'ils sont définis dans la Convention internationale reste, bien sûr, une priorité absolue puisqu'elle est inscrite dans nos statuts.

Elle se diffuse de façon personnelle et discrète pour chacun des cas individuels qui nous sont exposés en privé.

Elle se diffuse également de façon plus générale et plus impersonnelle par l'intermédiaire de notre site Internet : [www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org](http://www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org)

C'est aussi la fonction de notre bulletin interne "Les Echos de la Maison des Droits de l'Enfant" dont la réalisatrice, Sophie TANCHOUX, a réussi à assurer la parution de 3 numéros au cours de l'année 2015.

Elle se diffuse aussi à l'occasion d'événements divers qui nous offrent l'opportunité de rencontrer un public plus large et plus varié sans que celui-ci soit concerné par un problème personnel immédiat.



C'est ainsi, qu'en 2015, nous avons été présents en plusieurs occasions, initiateurs ou invités :

Conférence : le 7 avril 2015, à l'occasion de notre Assemblée générale, Monsieur Arnaud LEJEUNE, psychothérapeute, a traité du harcèlement en milieu scolaire.

Animations en milieu scolaire :

- 23 février : animation pédagogique au SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

- 27 février : animation "jeux coopératifs" à la Maison de quartier St Jean

- 12 mars : "Journée du bénévolat" au lycée Les Charmilles à Châteauroux

- 19 mars : échange avec un groupe de collégiennes de Beaulieu sur l'utilisation des techniques modernes de communication

- 8 juillet : animation pédagogique au SESSAD sur le thème des dangers d'Internet

- 25 septembre : "Forum vie pratique, associative et culturelle" aux lycées Balzac et d'Alembert à Issoudun

- dates diverses : 14 reconstitutions d'audiences du tribunal pour enfants (cf chapitre spécial)

Événements tous publics

- 18-19 avril : "Salon du livre de Jeunesse" à Châteauroux organisé par la FOL36 en lien avec "L'envolée des livres"

- 4 juin : "Université du citoyen" au collège Rosa Parks à Châteauroux

- 12-13 septembre : "Forum des associations" à Issoudun

- 8 novembre : "Ekiden" de Châteauroux. La Maison des Droits de l'Enfant était brillamment représentée par une équipe recrutée par une de nos marraines, Viviane DORSILE.

## **LA JUSTICE DES MINEURS**

Thème abordé dans le cadre des précédentes campagnes de sensibilisation à la non-violence, concrétisé dans l'opération "Violence et Responsabilité des mineurs" lancée en 2014, la "Justice des mineurs" a constitué en 2015 l'essentiel des interventions de la Maison des Droits de l'Enfant en milieu scolaire avec 14 reconstitutions d'audiences du tribunal pour enfants.

En leur faisant vivre, de l'intérieur, le fonctionnement de la Justice des mineurs dont les séances sont ordinairement conduites à huis clos, l'objectif est de faire prendre conscience aux enfants et aux adolescents que, en dépit de l'"excuse de minorité" dont ils bénéficient, ils restent pleinement responsables de leurs actes.

Les séances sont animées par Walther KINDTS assisté d'un groupe de 5 personnes : Yvette FOUASSIER, Pierre FERRET, André JOLLET, Maurice TANCHOUX et un avocat à la retraite du Barreau de Châteauroux, Bernard MAZIN, qui garantit par sa présence l'authenticité de la procédure. Elles se décomposent en 4 parties :

- présentation des membres du Tribunal pour enfants et de leur fonction

- préparation en atelier des rôles tenus par les enfants (tous à l'exception du Président du Tribunal)

- reconstitution solennelle de l'audience

- échange avec les enfants sur le thème évoqué : dégradation de biens d'autrui ; recel ; cyberharcèlement ; racisme, selon les cas.

Ces séances sont très appréciées par les élèves en raison de leur caractère participatif et original, et par les professeurs qui trouvent là une illustration très dynamique de leurs cours d'éducation civique.



Au cours de l'année 2015, 14 reconstitutions ont été réalisées au collèges Colbert et Beaulieu de Châteauroux, au collège Rollinat d'Argenton, au lycée Balzac d'Issoudun et à la Maison de quartier Ouest à Châteauroux où la séance était spécialement destinée aux parents.

## **JEUX COOPERATIFS**

Découverts à l'occasion de l'une de nos premières campagnes de sensibilisation à la non-violence ("Hors jeu la violence" en 2001), les jeux coopératifs offrent la particularité de ne pas opposer les participants les uns aux autres pour le triomphe final et exclusif du plus habile ou du plus chanceux. Ils les amènent, au contraire, à réfléchir ensemble au meilleur moyen d'atteindre ensemble l'objectif proposé par le jeu et à unir leurs efforts pour y parvenir. Il s'agit, en fait, de remplacer le schéma habituel de "Compétition-Elimination", souvent source de conflit, par celui, plus pédagogique, de "Emulation-Solidarité". Quoi de plus exaltant, en effet, que de réussir, grâce aux efforts de tous, à protéger la récolte des oisillons de la voracité du corbeau, à sauver les voyageurs naufragés dans la montagne, ou à lutter contre les méfaits de la pollution ? Certains de ces jeux, essentiellement visuels, faisant appel à l'observation et à la réflexion, plutôt qu'à l'expérience et aux connaissances, permettent de retrouver avec bonheur les chaleureuses soirées en famille de notre enfance, à l'époque où la télévision et les jeux numériques n'avaient pas envahi nos foyers. Et nous sommes loin des interminables et insipides parties de "petits chevaux" !

Les 129 jeux de notre stock, dont beaucoup sont pratiquement introuvables dans le commerce local, sont mis gratuitement à disposition des adhérents. Leur succès ne se dément pas et ils sont de plus en plus demandés par les associations, les établissements scolaires et les particuliers.

## **SOLIDARITE INTERNATIONALE**

Depuis longtemps déjà, nous avons cherché à faire profiter du stock de livres dont nous disposons aux enfants mais aussi aux adultes de pays francophones ayant de faibles ressources. Profitant d'opportunités diverses, nous avons pu expédier des lots de diverses importances en Guinée, Mauritanie, Sénégal, République démocratique du Congo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo-Brazaville, Bénin, Togo et Ukraine.

Au cours de la seule année 2015, en partenariat avec l'association "Cœur de France-Cœur d'Afrique", c'est plus de 16 000 ouvrages (manuels scolaires ou livres de bibliothèque) que nous avons pu faire parvenir à la bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire, sans compter les quelques 900 ouvrages remis directement aux représentants de 2 associations togolaises (EADEV et Children's Voice). Au total, plus de 30 000 ouvrages divers ont pu ainsi échapper au sinistre pilon et offrir à des milliers d'enfants et d'adultes un accès à la culture dont ils sont éloignés.

## **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

Nous avons accueilli, de janvier à juin 2015, 12 enfants et jeunes allant du CP à la terminale professionnelle ainsi qu'un jeune déscolarisé. Depuis octobre 2015 (et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015-2016), la Maison des Droits de l'Enfant, riche d'une équipe de 7 encadrants permanents, apporte une aide scolaire à 11 enfants, cette fois, exclusivement issus du primaire et de 5 écoles différentes de l'agglomération castelroussine.



## **RECHERCHE DE FONDS**

Un tiers de nos ressources financières de 2015 proviennent d'activités ayant pour unique objet la recherche de fonds. C'est dire à quel point ces activités sont indispensables à l'équilibre financier de notre association et, par suite, à la poursuite de ses activités "utiles".

C'est ainsi, qu'en 2015, nous avons organisé 2 lotos au centre socio-culturel de Déols (3 avril et 6 novembre) et proposé 2 ventes sur catalogues, fleurs et chocolats. Par ailleurs, l'association sportive du Golf-Club du Val de l'Indre a organisé, le 12 avril 2015, sa traditionnelle compétition caritative à notre profit.

Ce sont là des manifestations très exigeantes en investissement personnel et en temps, et leur rendement reste aléatoire tant il est dépendant de la conjoncture économique. La baisse constatée de 25% par rapport à l'année passée est préoccupante.



**MAISON DES DROITS  
DE L'ENFANT**



## PROJETS POUR 2016

Le programme pédagogique "**Violence et Responsabilité des mineurs**", initié en 2013, atteindra sa troisième année de mise en application. De nombreuses reconstitutions d'audiences du Tribunal pour enfants sont d'ores et déjà programmées, au delà même de l'année scolaire en cours.

Afin de répondre aux vœux exprimés par les professeurs de collège ayant expérimenté ce genre d'intervention et désirant surfer sur la dynamique qu'il engendre, un "**Concours de plaidoiries**" sera proposé aux élèves concernés.

Par ailleurs, en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion du stock de livres dont nous disposons, la création d'une "**Bibliothèque solidaire**" est envisagée, dans le but de faciliter l'accès à la culture des populations qui en sont éloignées pour des raisons économiques ou structurelles. Cela concerne les pays francophones en développement, vers lesquels nous poursuivrons les envois de manuels scolaires et autres ouvrages littéraires et documentaires, mais aussi une population locale potentiellement démunie, à l'intention de laquelle nous souhaitons mettre en place un réseau de dépôts-relais dans les structures sociales qu'elle fréquente habituellement.

2015 sera l'occasion de célébrer la 15<sup>ème</sup> **Compétition caritative de golf** organisée au profit de la Maison des Droits de l'Enfant par l'association sportive du Golf-Club du Val de l'Indre au golf de Villedieu. En cette occasion, le dimanche 24 avril après-midi, un certain nombre de personnalités locales (élus, sportifs, responsables associatifs) ont accepté d'accompagner les golfeurs sur une partie du parcours, façon pour eux de découvrir (peut-être ?) une activité sportive encore peu pratiquée tout en affirmant leur intérêt pour l'action de notre association.



## REMERCIEMENTS

A un titre ou à un autre, ils ont soutenu notre action en 2015. Nous tenons à leur témoigner notre vive reconnaissance.

Agence Française de Développement (AFD) (par l'intermédiaire de RITIMO)  
Conseil régional Centre-Val de Loire  
Conseil départemental de l'Indre  
Châteauroux Métropole  
Municipalité de Coings  
Municipalité de Déols  
Communauté d'agglomération castelroussine (CAC)  
Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)  
Mme Le MONNIER de GOUVILLE, Directrice de la Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)  
Mme Marylène BERQUEZ - Référente parentalité Caisse d'allocations familiales de l'Indre  
Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)  
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)  
Ordre des avocats du Barreau de Châteauroux  
Mme Maryvonne HOUVIEZ, Présidente d'Espéranto Indre  
M. Jean Noël BUISSON  
Mme Viviane DORSILE  
L'association Cœur de France - Cœur d'Afrique de Romorantin  
Les membres du Conseil d'administration de la Maison des Droits de l'Enfant

Les participants bénévoles à nos activités

Les adhérents

Les donateurs

La presse écrite, parlée et télévisée

...ainsi que toutes les personnes qui répondent généreusement à nos sollicitations (lotos, spectacles, ventes diverses).

Sans oublier nos marraines : Nicole AVEZARD et Dominique DIMEY